



Ce logiciel **100%** **REMBOURSÉ**

Avec les offres Pro de



Valable jusqu'au 31 août 2010 pour toute souscription à un forfait voix PRO Bouygues Telecom.
Voir conditions au dos.



EBP Informatique . Rue de cutesson . BP 95 . F-78513 RAMBOUILLET Cedex Tél : +33(0) 811 65 80 80 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) - Fax : +33(0) 1 34 85 62 07 - information.fr@ebp.com - www.ebp.com Société Anonyme au capital d'un Million d'euros. RCS Versailles B 330838947 - Toutes les marques et les produits cités appartiennent à leurs propriétaires respectifs - Document non contractuel - Juin 2009

Demande de remboursement à renvoyer

Conditions de l'offre :

Offre valable du 10 août 2009 au 31 août 2010, pour l'achat d'un logiciel EBP Compta Pratic 2010, EBP Facturation Pratic 2010 ou EBP Auto-Entrepreneur Pratic 2010 et, dans les 45 jours, la souscription à un Forfait voix Pro Bouygues Telecom, engagement 24 mois. Offre réservée aux entreprises de moins de 10 salariés, dotés d'un n° SIREN, et résidant en France métropolitaine, dans la limite d'un seul remboursement par numéro Siren, et soumise à la non résiliation du forfait dans les 7 jours suivant l'activation de la ligne.

1. Pour Recevoir votre remboursement : renseignez vos coordonnées complètes ci-dessous :

Raison sociale de l'entreprise titulaire de la licence ou nom de l'utilisateur pour une personne* :
.....

N° de licence* :

NOM et Prénom :

Activité de l'entreprise* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Téléphone Fixe* : Téléphone Mobile* :

Email* : Fax :

Code NAF ou code APE* :

N° SIREN :

Date d'achat du logiciel EBP :

Date de souscription au forfait Bouygues Telecom :

*obligatoire

Signature et cachet de l'entreprise

2. Pour être valable, votre dossier de remboursement doit contenir :

- Vos coordonnées complètes, renseignées ci-dessus ou sur papier libre.
- Une photocopie de la facture d'achat ou ticket de caisse du logiciel EBP porteur de l'offre, en entourant le nom du logiciel, son prix et sa date d'achat.
- Une photocopie du contrat ou avenant de service à l'offre voix Pro Bouygues Telecom, en entourant le forfait souscrit et sa date d'achat. En cas de souscription sur Internet, imprimez et envoyez l'e-mail de confirmation de commande.
- Un RIB, RIP, RICE

3. Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 15/10/2010 inclus (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Remboursement du timbre, tarif lent en vigueur, sur simple demande à l'adresse ci-dessous.

ODR BOUYGUES TELECOM-EBP
TESSIMS n°10922
TSA 30032
78082 YVELINES CEDEX 9

4. Réception de votre remboursement :

Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 60 jours environ. Le remboursement se fera par lettre-chèque si absence de RIB, RIP ou RICE.

Conformément à la loi française « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération.